

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Mouila : quid des puits disséminés à travers les quartiers de la ville ?

S'IL y a une curiosité qui peut étonner plus d'un visiteur à Mouila, c'est sans conteste la présence des puits aussi profonds que dangereux dans presque toutes les concessions à travers la ville. Peu importe le quartier où les arrondissements de la commune, chacun, à la recherche de l'eau, source de vie, s'en creuse un. Mais pourquoi leurs propriétaires laissent-ils ces infrastructures sans les sécuriser ?

Felicien NDONGO
Mouila/Gabon

POUR comprendre l'attachement des populations locales aux puits et l'histoire de leur construction, il faut remonter autour des années 40. A cette époque, renseignent des notables et autres chefs de quartier, la ville enregistre l'arrivée massive des travailleurs du bâtiment, notamment des maçons congolais. À cette époque, les Molvillois se ravitaillaient en eau pour les besoins divers dans la Ngounié.

"Ce sont ces ouvriers congolais qui ont importé la pratique des puits, creusant ici et là tous ces ouvrages qui leur permettaient de disposer d'eau pour leurs travaux de construction à proximité", indique le chef Mouseliki. C'est ainsi qu'avec les interférences culturelles, les natifs de la Ngounié ont, à leur tour, adopté cette pratique des puits qui a alors proliféré. Chaque concession en disposant donc dans la ville. Si on ajoute à cette histoire les difficultés pour de nombreux habitants de la ville de s'offrir un compteur d'eau à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) et même celles

de cette dernière à satisfaire tout le monde, on comprend mieux pourquoi le puits est sinon incontournable à Mouila. Mais ce qu'on comprend moins, c'est pourquoi cette quête de l'eau est devenue source de malheur dans la ville, tant les noyades d'enfants sont devenues régulières. Ainsi la mémoire collective se rappelle sans doute du petit Emmanuel, 4 ans, qui après avoir déjoué en novembre dernier la vigilance de ses parents, s'est retrouvé au fond d'un de ces puits. C'était le cinquième cas de noyade à Mouila en ce dernier trimestre de l'année. Le drame... de trop était survenu à Motoboko, un quartier du 1er arrondissement de la commune. Un mois plus tôt, un garçon de 3 ans trouvait, lui aussi, la mort par noyade le 26 octobre 2021 au quartier Bavanga dans le 2e arrondissement de

la commune de Mouila. Cette fois, le malheur était survenu pendant que le bambin jouait avec d'autres enfants du quartier quand il avait glissé dans la fosse. Et il en était ainsi le 25 juin à Minembé. En remontant plusieurs mois en arrière, on a également enregistré de nombreux enfants morts par noyade dans ces mêmes "trous" d'eau de tous les dangers. L'exemple de cette famille qui avait perdu trois enfants d'un seul coup dans un puits à ciel ouvert.

À ces puits à ciel ouvert, il faut ajouter la présence des fosses septiques et autres latrines inachevées qui s'ajoutent au danger que constituent les premiers cités. Si chercher l'eau dans un puits est une bonne chose, quand on sait que l'eau c'est la vie, pourquoi ne pas le faire dans les règles de l'art ? Pourquoi oublier qu'une fosse ouverte est potentiellement un danger pour grands et petits ?



Photo: Felicien Ndongo

Des puits à ciel ouvert sèment la mort auprès des tout-petits à Mouila.

septiques et autres latrines inachevées qui s'ajoutent au danger que constituent les premiers cités. Si chercher l'eau dans un puits est une bonne chose, quand on sait que l'eau c'est la vie, pourquoi ne pas le

faire dans les règles de l'art ? Pourquoi oublier qu'une fosse ouverte est potentiellement un danger pour grands et petits ? Telles sont les grandes interrogations qui taraudent les esprits dans la Ngounié. Parce que

cette succession de malheurs devrait interpeller si ce ne sont les propriétaires des puits, du moins les autorités afin qu'elles imposent aux détenteurs de ces fosses de les sécuriser sinon de les fermer.

Puits de la mort : où en est leur sécurisation ?

F.N
Mouila/Gabon

LA recrudescence des morts par noyade dans les puits non couverts et non protégés, ainsi que les fosses septiques et latrines inachevées abandonnées à Mouila interpelle la conscience collective. D'une part, les autorités judiciaires, municipales, les forces de l'ordre et, d'autre part, les chefs de quartier et les populations, en général, et les propriétaires des

points d'eau non couverts, en particulier.

Pour stopper ces drames, des instructions du parquet de la République ont été données en début de mois auxiliaires de commandement de convoquer tout détenteur d'un puits, en général, et ceux dont les ouvrages ne sont pas sécurisés, en particulier, afin qu'ils le fassent sous huitaine. Des représailles avaient été brandies à l'encontre de ceux qui seraient tentés de ne pas s'exécuter.

Si le message est passé, il semble bien que les propriétaires des "trous" ne soient pas pressés de s'exécuter, faute d'argent peut-être, spéculent un riverain dans un quartier de Mouila. Pourtant la mairie avait promis de soutenir les familles démunies dans ces travaux de sécurisation. Et l'on ne saurait continuer de laisser ces puits et fosses ouverts au regard des drames déjà vécus par les familles. Car, un puits c'est bien mais un puits sécurisé c'est mieux !